



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

RB/CS

P.V. AEDCI 01

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,  
de la Coopération et de l'Immigration**

**Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2017**

**Ordre du jour :**

1. Information de Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, sur le Conseil Européen informel dit "sommet numérique" de Tallinn du 28 et 29 septembre 2017
2. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Laurent Mosar, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. André Bauler, remplaçant de Mme Polfer

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'Etat  
M. Pierre Ferring, Conseiller diplomatique

Mme Sarah Brock, Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydie Polfer, M. Serge Wilmes

M. Marc Baum, observateur délégué

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

1. **Information de Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, sur le Conseil Européen informel dit "sommet numérique" de Tallinn du 28 et 29 septembre 2017**

Le Premier Ministre informe que le Conseil « Télécom » prévu pour le 4 décembre 2017 sera avancé à fin octobre pour arriver à des résultats concrets dans le domaine du marché unique digital. Les sujets de la cybersécurité et l'impact du marché commun digital sur le volet social ont notamment été discutés à Tallinn.

Un Conseil informel sans agenda ni conclusions portant sur l'avenir de l'Union européenne a par ailleurs eu lieu la veille du « sommet numérique ». Un prochain sommet informel en forme d'un déjeuner de travail aura lieu à Göteborg dans le cadre d'un prochain « sommet social ». Le Président du Conseil a été mandaté de l'élaboration d'un projet de document et d'une méthode de travail. Dès réception de ce document, le Premier Ministre présentera le contenu aux membres de la commission.

Un document de la Commission européenne (« Two visions, one direction ») résume et compare les idées principales exprimées par le Président de la Commission européenne lors de son discours sur l'état de l'Union et par le Président de la République française dans son discours « Initiative pour l'Europe ». Ce document sera envoyé aux membres de la commission.

Le Gouvernement luxembourgeois soutient la volonté de progresser à 28 respectivement 27 Etats membres, mais se prononce aussi pour une coopération renforcée d'Etats membres qui veulent faire plus dans certains domaines. Il ne soutient pas la proposition française d'une coopération renforcée dans le domaine d'une taxation commune. Le Premier Ministre est d'avis qu'il faut progresser d'abord en utilisant les instruments existants.

### Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Un membre du groupe politique CSV met en garde devant la proposition du Président de la République française d'introduire une taxe commune sur base du chiffre d'affaires des activités en ligne. Une taxe basée sur le chiffre d'affaires au lieu du revenu serait inacceptable. Par ailleurs, la proposition d'utiliser des fourchettes minima pour la taxation des entreprises crée des soucis. Le Premier Ministre répond qu'en matière de taxation, il est important de créer des règles communes au niveau de l'OCDE.

Le Gouvernement a introduit un dossier solide pour la candidature du Luxembourg au siège de l'Agence bancaire européenne.

## **2. Divers**

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 23 octobre 2017

La Secrétaire-Administratrice,  
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères  
et européennes, de la Défense, de la Coopération et de  
l'Immigration,  
Marc Angel